

Sujets et interventions

Présents :

Parents d'élèves délégués titulaires: GIRARD Vanessa, CHERY Philippe, DELSENY Jean-Michel, FENZI Carole, LANNEAU Benoît.

Parents délégués suppléants : DUMOULIN Sophie, LENDRIEUX Audrey, PINCK Florence, GERVAISE Caroline,

Mairie : Antoine Frisari et Natacha Ponthus

RASED :

Enseignants : CHERRIERE Alexandra, AINAUD Florence, REY Céline, ROUX Delphine, SEMANAZ Léa, VUILLOD Laetitia, MONTASSIER Marie

Directrice de l'école : GRICHINE Hélène

DDEN : Mme Mignot

IEN :

Excusé(s) : M. Helay-Girard (inspecteur de l'Éducation Nationale) , (parent CM1), Mme FERREOL (psychologue scolaire), Mme GREVE (maîtresse E), MARJOLLET Marina (parent délégué titulaire), CAVALLI Séverine (parent délégué titulaire)

Absent(s) : POIZAT Jean-Philippe, ANDRU Emmanuelle.

Un tour de tables est effectué pour que chacun se présente.

1 Résultats des élections et présentation des nouveaux membres du conseil

Vote principalement par correspondance. Moins de participation par rapport à l'année dernière (38%)

Ont été élu 7 parents délégués titulaires et 6 suppléants.

Résultat des élections

Electeurs : 242

Votants : 88

Taux de participation : 36 %

Pour les élections de l'année prochaine, la directrice peut demander à ce qu'un rappel à la participation de ce vote soit fait via le petit journal de St Egrève.

2 Présentation du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté)

Le Réseau sur le secteur est composé de 2 personnes :

- 1 psychologue Mme Ferreol
- 1 maîtresse E = aides pédagogiques Mme Grève

Rappel :

Pour une intervention E il n'y a pas besoin d'autorisation des parents, mais pour l'intervention d'un maître G et du psychologue l'autorisation écrite des parents est obligatoire.

Hélène Grichine (CE2) présente le dispositif CE2 de travail sur la fluence.

Exemples d'intervention :

en oct et nov, Manuelle Grève va prendre en charge des petits groupes du CP au Cm1 pour travailler des compétences de lecture et d'encodage de mots.

La maîtresse E intervient dans le cadre du dispositif CP
Dans le cadre du dispositif CE2, 6 élèves sont pris en APC.

3 Présentation des classes et des effectifs

TOTAL = 159 élèves

CP : 23- CP/CE1 : 21- CE1/CE2 : 22 – CE2 : 24 – CE2/CM1: 22 – CM1/CM2 : 23 – CM2 : 24

L'école se félicite de la non-fermeture de la 7^{ième} classe.

Cette année il n'y aura pas d'aide administrative l'école ne rentrant pas dans les critères d'attribution (7 classes primaires ou 8 classes élém).

Cette année, trois AVS sont dans l'école (classe de CE1, CP et de CE2 et Cm1)

Prévisions rentrée 2017:

Départs CM2 : 34 élèves

Arrivées GS : env 28

<p>4 Bilan financier 2016/2017</p> <p>La directrice fait la lecture du bilan financier qui a été envoyé en septembre à l'OCCE. Pour l'heure, pas de retour de l'OCCE sur ce bilan.</p> <p>Cependant, elle indique qu'au 31/08/16 la coop scolaire présentait un solde créditeur d'env. 1700€. (montant important car fin juin, l'association des parents d'élèves y a versé environ 600 euros qui étaient les bénéfices de la kermesse.) Des dépenses sont à défalquer : l'adhésion OCCE environ 380€ (2€10 par élève et enseignant) ; des achats de matières collectifs (jeux de cours d'un montant de 450€) et une partie du budget servira à l'organisation d'autres journées « cohésion » ainsi qu'à financer le spectacle ou la séance de cinéma.</p>	
<p>5 Règlement intérieur (modification et vote)</p> <p>La directrice, au nom de l'équipe, présente les propositions de modifications : horaires des APC, et aménagements pédagogiques (au lieu d'aménagement de la scolarité).</p> <p>Les modifications adoptées :</p> <p>Deux annexes sont ajoutées : il s'agit de la charte d'usage des réseaux, de l'Internet et des services multimédias de l'école et la charte de la Laïcité</p> <p>L'ensemble de ces documents devra être retourné à l'école signé par les 2 parents et l'élève.</p>	<p>Après discussion, le règlement de l'école est voté à l'unanimité.</p> <p>Le règlement et les annexes seront distribués dans les familles pour lecture et signature en novembre.</p>
<p>6 Présentation du projet d'école 2014-2018 et Projets spécifiques</p> <p>La directrice présente le projet d'école, et précise que son élaboration s'appuie sur le travail fourni par l'équipe enseignante présente l'année précédente.</p> <p>Les axes de travail retenus :</p> <p>Le projet d'école, validé par l'Inspection départementale, se décline selon 4 axes :</p> <p>1-Axe : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun</p> <p><u>Axe retenu</u> : La résolution de problèmes avec les 4 opérations.</p> <p><u>Objectif</u> : Amener le plus d'élèves à améliorer leur procédure de résolution de problèmes.</p> <p><u>Action en cours dans toutes les classes</u> : Travailler de façon ritualisée la résolution de problèmes en utilisant des outils adaptés.</p> <p>Réédition du projet maths en famille : avril 2017</p> <p>2- Axe : Éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste</p> <p><u>Objectifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assister à un spectacle vivant, à la projection d'un film, à des ateliers pédagogiques aux musées tous les ans - participer à la création d'un spectacle vivant - mise en place d'un cahier de parcours culturel personnel de l'élève <p><u>Actions spécifiques de l'année en cours</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Festival international du film nature et environnement : le lundi 28 novembre à la Vence Scène et le 5 décembre pour les CE2 et les CM2 au Musée de Grenoble. - Projet « Bois » classe de CE2/Cm1: approche de la matière bois en classe et réalisation d'objets en bois (animation proposée par la Metro) - Assister au spectacle de théâtre vivant « Jeannot et Margot » : 12 mai 2017 (4,5€ par enfant et cette année, l'école doit payer 15 jours à l'avance) - Films : « Ivan Tsarévitch et la princesse changeante » (avril 2017 pour les CP, CP/CE1, Ce1/Ce2, CE2, et les Ce2 des CE2-Cm1) ; « le Voyage de Fanny (mars 2017 pour les Cm1 du Ce2/Cm1, les Cm1-Cm2 et les Cm2) <p>Le bénéfice des ventes de chocolats et de sapins permettra de financer en partie ces différentes actions.</p> <p>3- Axe : Réponse à la difficulté scolaire et/ou Réponse aux besoins particuliers</p>	

Axe retenu : **Méthodologie au service du savoir**

Objectif : favoriser des automatismes de mémorisation et d'analyse des tâches à accomplir

Actions spécifiques de l'année en cours :

Dans chaque classe, travailler la méthodologie, notamment au cours des séances d'APC. Intervention ciblée de l'enseignante du RASED. (tous les mardis)

Projet spécifique pour la Classe de CE2 « comprendre pour mieux apprendre »

objectifs :

- amener les élèves à mieux comprendre comment fonctionne leur cerveau afin qu'ils puissent l'utiliser de façon efficace.
- permettre aux élèves à besoins particuliers de découvrir des stratégies cognitives facilitant la réussite.

Action menée avec l'intervention de la psychologue scolaire et de la maîtresse E.

4- Axe : Vie scolaire (communication avec les familles, communication, partenariat, ...)

Axe retenu : Favoriser les liens école/famille :

Indicateurs :

-difficultés des familles dans le suivi de la scolarité de leur enfant (mots, cahiers et évaluations non signés) - travail personnel non fait (devoirs)

Objectifs :

- améliorer la communication école et familles
- améliorer l'investissement des familles dans le suivi des élèves
- établir un règlement intérieur commun périscolaire-école

Autre constat : améliorer les liens entre les enfants même. Créer une cohésion d'école.

Actions :

Mercredi 9 septembre : journée du sport à l'école. Toute l'école s'est rendue à ERF pour une matinée de jeux sportifs. Des équipes mélangeant tous les niveaux de l'école ont été faites et se sont affrontées lors de ces jeux.

Activité lecture : les CM font lire les CP, pendant 10 minutes, tous les jeudis.

Des actions en partenariat avec le périscolaire et la maternelle : le carnaval (**thème : à venir**)

Des actions également tournées vers le civisme et le respect de l'autre. (nouvelle organisation de la cour de récréation pour diminuer les conflits et améliorer les relations entre les élèves)
- le foot a été banni ; introduction du jeu de hockey, de jeux de cible, d'élastiques, d'un coin lecture ou dessin.

Liaison école-périscolaire :

- Une nouvelle directrice du périscolaire a été nommée et cela a entraîné des changements dans le fonctionnement de la prise en charge des élèves. Les enseignantes ont constaté que le temps de « pointage » dans les classes était

La date du carnaval : 10/02/17

l'ERF a été réservé par l'association des parents d'élèves pour permettre un goûter à l'issue du défilé.

très long et que les élèves étaient très agités. Une proposition a été faite par **les** enseignantes :

- mise en place d'un tableau récapitulatif de l'inscription au périscolaire dans chaque cahier de liaison afin que l'enfant puisse savoir dans quelle formule il se trouve ainsi que l'enseignante et ceci aussi pour améliorer la qualité de la prise en charge des élèves à 15h45 (moins de pointages doublon, moins de perte de temps etc) Système à l'essai (qui était l'ancien). A 15h45, la classe entière est descendue sous le préau où les enfants se dirigent vers l'animateur dédié à la classe. Fait le point avec l'enseignant si changement de dernière minute et sortie.

Problème de l'accès aux toilettes sous le préau pendant le temps de midi : l'accès aux toilettes est de nouveau permis pour un confort d'utilisation pour les élèves en périscolaire sur le temps du midi, sous le contrôle des animatrices pour ne pas que ces toilettes ne deviennent un lieu de « bêtises ».

Suite aux travaux réalisés dans les locaux du périscolaire lors des vacances de la Toussaint, un temps d'accueil des parents sera organisé le jeudi 15 décembre afin que leur soit présentée la nouvelle configuration de l'APS ainsi que des œuvres réalisées par les élèves.

Suite à l'aménagement des locaux des activités périscolaires et toujours dans la démarche qualité entreprise avec la mairie, il y aura une modification du sens de circulation des parents amenant leurs enfants afin d'éviter la perte de chaleur des locaux.

Retours positifs des élèves quant au nouvel aménagement du périscolaire. Les parents remercient la mairie car les locaux étaient vraiment devenus « déprimants ».

Liaison école-collège : concours du Castor Informatique.

Projet Développement Durable 2016-2017

Intervenants dans le projet : Les animateurs Jeunes et Nature

Pour les classes du cycle 2 : plus d'interventions.

Pour les 3 classes de cycle 3 : l'énergie

L'articulation et le détail des différentes actions n'ont pas encore été arrêtés à la date du conseil.

Quaix

Classes vertes pour les CP1 et CP/Ce1 : 2 jours les 7+8septembre. 2 autres jours en mai.

Ce1-Ce2 : 1 semaine à la mi-mai

<p>7__ EPS <u>Education Physique et Sportive</u></p> <p>Période 1 (septembre-octobre) :</p> <p>Rugby (CM1/2 et CM2 et CE2/CM1), jeux collectifs (CE1/CE2 ; CE2 et CP/CE1)</p> <p>Course longue (du CE1 au CM2)</p> <p>Natation pour les CP</p> <p>Rencontres pour la plupart annulées en raison du mauvais temps.</p> <p>Période 2 (novembre-décembre) :</p> <p>Cycle de gymnastique du CP au CE2</p> <p>Cycle acrosport et gymnastique au sol pour les CM1/CM2 et les CM2</p> <p><u>Cycle intensif de natation</u> pour les CE2/CM1.</p> <p>Les séances de ski nordique pour les élèves de CM1 et de ski alpin pour les élèves de CM2 auront lieu le mardi si ce jour est maintenu (réunion le 14/11 en mairie) du mardi 3 janvier au mardi 7 février (soit 6 séances). La participation financière des familles : 6,77€. L'école a besoin de parents accompagnateurs pour pouvoir assurer ce cycle. Le transport sera effectué à partir de l'Espace Robert Fiat. Au retour à 15h45, les élèves seront ramenés à l'école et confiés au périscolaire, s'ils ont été inscrits par leurs parents au préalable.</p>	
<p><u>Les nouveaux programmes :</u></p> <p>La Refondation de l'école, après être passée par une réforme des rythmes scolaires, se focalise cette rentrée sur l'application de nouveaux programmes.</p> <p>Ce qui change : les cycles CE2 au cycle 2 et le cycle 3 qui inclut la 6ème.</p> <p>Cette année, les enseignants auront des temps de formation à ces nouveaux programmes ; des changements vont apparaître petit à petit (contenus de leçons)</p> <p><u>Le Livret de scolarité unique</u> : une information et formation seront données aux enseignants. Les parents seront informés au cours de l'année sur le fonctionnement du livret scolaire unique numérique.</p>	
<p>8. <u>ELCO : Enseignement de Langue et Culture d'Origine</u> L'Inspection académique a décidé l'annulation du cours de langue et de culture</p>	

<p>tunisienne sur l'école (trop peu d'inscrits)</p>	
<p><u>9. Point sur les travaux</u> Cour de l'école :</p> <p>Les marquages de lignes au sol pour une meilleure gestion de la cour lors des récréations et des exercices d'évacuation ont été faits cet été</p> <p>La poursuite de l'aménagement de la cour :</p> <p>demande de plantations de buissons sur la zone engazonnée (trop boueuse en l'état actuel),</p> <p>Ecole :</p> <p>La salle de classe des CP1 a été repeinte ainsi que les locaux du périscolaire .</p> <p>Une demande de livraison de chaises a été faite (pour que 2 enfants puissent s'asseoir devant un ordinateur)</p> <p>Réfection des salles du périscolaire (parole à la mairie)</p> <p>Stationnement des enseignants et personnels de l'école : solution pour ne pas tourner son disque toutes les 3 heures. La mairie devait se renseigner.</p> <p>Gymnase :</p> <p>Le plateau sportif a été refait. L'espace en gravillon blanc est inutilisable pour le sport : les enfants glissent beaucoup et il est devenu le « crottoir » des animaux du quartier. Possibilité d'un nettoyage régulier ?</p> <p>Problème d'un vestiaire où il est devenu impossible de se changer à cause de l'odeur . Possibilité d'intervenir sur ce problème ?</p>	<p>La demande sera relancée par la mairie auprès des espaces verts.</p> <p>Commande passée.</p> <p>M. Frisari, au nom de la mairie, annonce qu'il ne peut y avoir d'aménagements possibles quant à ce souci de zone bleue Les enseignants sont invités à se garer sur le parking de la MFR distant d'environ 300 m. Les enseignants rappellent qu'ils sont souvent chargés de sacs lourds remplis de cahiers alors que le parking en zone bleu (à quelques mètres de l'école) n'est pas surchargé.</p> <p>Les enseignants peuvent interpeller le gardien du gymnase en cas de problèmes (via la mairie).</p> <p>La mairie prend acte et fera une demande pour améliorer la situation.</p>
<p><u>10 Sécurité aux abords de l'école</u></p> <p>Les parents d'élèves font le constat que :</p> <p>Le parking « gai soleil » est très difficilement praticable en cas de pluie (ornières).Réfection demandée par les parents et relayée par la mairie .</p> <p>Problème de la durée du feu piéton permettant aux classes de traverser la</p>	<p>Cet été, le parking a été 'gravillonné' mais les trous reviennent. Les parents demandent si une maintenance régulière peut être faite sur ce parking sachant que tous les 6 mois les trous réapparaissent. La mairie fera remonter ce problème à la Métro.</p> <p>La SMTC a procédé à des recalages.</p>

<p>nationale pour aller prendre le car. Celui-ci est trop court et la classe se retrouve alors 'coincée' sur les rails.</p> <p>De plus, le problème de la synchronisation des feux sur l'avenue engendre des comportements dangereux. Nombreux sont les automobilistes et les cyclistes à brûler les feux rouges alors que des piétons traversent. La mairie devait faire la demande : point ?</p> <p>Demande d'une pancarte clignotante « attention école » : la mairie devait faire la demande à la Métro : point ?</p> <p>Problème de stationnement sur la zone de demi-tour : les parents se stationnent sur une zone interdite prévue pour le demi tour (cul-de-sac).</p>	<p>Un projet d'harmonisation des signalétiques est en cours concernant les zones écoles (Métro)</p>
<p><u>10 Plan Numérique des Ecoles</u></p> <p>Présentation par la directrice :</p> <p>Le plan de renouvellement numérique sur la commune de Saint-Egrève a été validé par les élus. Cette année, l'école élémentaire a été équipée</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un VPI avec ordinateur dédié par classe, de 4 ou 5 postes par classe, - d'une classe mobile (8 à 10 mini PC) par école <p>En conséquence, il n'y a plus de salle dédiée à l'informatique dans l'école, elle est une BCD en cours d'installation</p> <p>Il y a eu des soucis de débit internet qui a perturbé le fonctionnement et l'utilisation de ce matériel. ; cela a été en partie résolu avant les vacances. Il reste cependant difficile d'accéder à internet (problème réseau) et le service informatique travaille à résoudre cette problématique.</p> <p>D'autres problèmes techniques sont connus des services de la mairie qui travaillent à leur résolution. (stylet, souris « folles »)</p> <p>La prise en main de ce matériel se fera de façon progressive (plan de formation etc.) La prise en main des tablettes se fera avec l'aide du service informatique de la mairie (classe de CM2 volontaire).</p>	<p>La mairie précise qu'il y a eu des soucis avec l'opérateur. C'est en cours de résolution.</p>
<p><u>12 PPMS</u></p> <p>Suite aux attentats, l'école a reçu des consignes précises quant à la tenue d'exercices d'évacuation ou de confinement. Un exercice de confinement a eu lieu avant les vacances et cela a pu permettre d'apporter de petites modifications au PPMS de l'école. L'école a fait une demande de matériel à la mairie pour la tenue de ces exercices. Il devrait être livré en novembre.</p> <p>Ce premier exercice a été fait d'un point de vue pédagogique (vu avec la PM de St-Egrève) afin d'explicitier clairement la procédure aux élèves.</p> <p>Un deuxième exercice sera fait dans l'année. Les directeurs de ST-Egrève se sont réunis avec la mairie en septembre en présence des élus et de la police municipale. Lors de cette réunion, une demande d'alarme visuelle a été demandé à la mairie.</p>	<p>Après étude de ce dispositif, l'installation d'une alarme visuelle n'est pas d'actualité.</p>
<p><u>13 Informations association des parents d'élèves</u></p> <p>Nouveau système des photos.(utilisation d'internet pour les commandes)</p> <p>Retour sur la fête de fin d'année : bilan positif – 600 euros de bénéfices</p> <p>Actions prévues pour l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - opération chocolats/sapins - Carnaval à organiser : projet école – périscolaire – maternelle - parents : thème à venir 	<p>La mairie rappelle que la Maison pour l'Emploi dispose d'un pôle internet et qu'il est possible pour des parents n'ayant pas accès à internet de l'utiliser.</p>

- Kermesse: et tombola reconduites

L'équipe enseignante remercie l'association des parents d'élèves pour l'aide apportée pour la réalisation de différents projets.

Calendrier

Prochains Conseils d'école : lundi 13 mars et le lundi 12 juin

Durée : 2h30

Secrétaire :

Rédaction : Hélène GRICHINE